

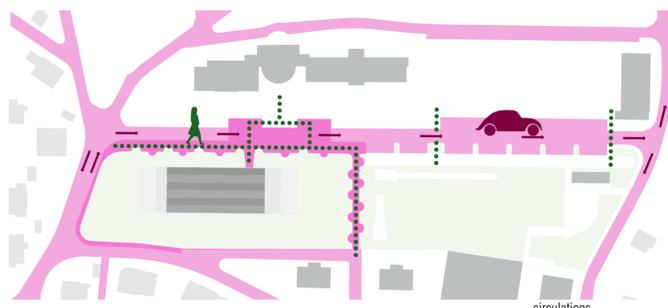
plan de situation



façade sud-est



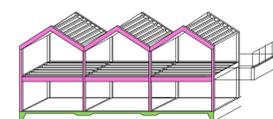
références



circulations



Lumière naturelle
Éclairage de la zone centrale de l'EJC au travers des vestiaires
Éclairage zénithal diffus à l'étage EE

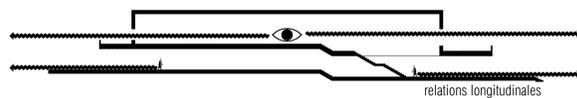


ossature bois, préfabrication en atelier
dallage béton

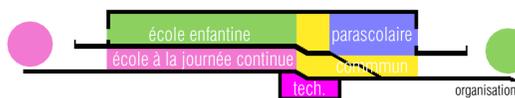
voies de fuites
Article 3.4 Ecoles de la norme feu :
Dans les bâtiments de faible hauteur, il est possible de renoncer aux fermetures coupe-feu entre les voies d'évacuation horizontales et verticales lorsque :
1-A la surface d'étage par voie d'évacuation verticale ne dépasse pas 900 m² ;
1-B les voies d'évacuation horizontales situées entre les voies d'évacuation verticales sont pourvues d'un compartimentage résistant au feu ;
2-C la construction des voies d'évacuation horizontales est équivalente à celle des voies d'évacuation verticales en ce qui concerne les matériaux utilisés, la résistance au feu et le danger d'activation (à l'exception des vestiaires ouverts équipés de crochets et de bancs fixes).



plan voies de fuites étage
surface brute 43,8 x 20,5 = 898 m²



relations longitudinales



organisation

Construction
Construction en bois de provenance locale
Ossature bois préfabriquée en atelier, réduction des délais
Fondations béton armé.
Contreventement par les parois portuses et par les noyaux sanitaires.



plan sous-sol échelle 1-200

Façades
La conception des façades transmet une lecture contemporaine et vivante par sa matérialisation, mais stricte par sa rythmique. Le langage diverge entre les pignons et les faces latérales. Les pignons de caractère marquent l'encadrement du parc ce sont les façades en relation avec les espaces de jeu extérieur et les porches. Les façades latérales dynamiques soulignent le caractère longiligne du site et nous invite à progresser. Les décalages verticaux leur confèrent un caractère ludique. Un bardage vertical en sapin blanc de la région de l'aire forçée habille toutes les parties planes du projet.

Toitures
Les toitures à deux pans, d'une extrême simplicité, permettent la mise en place aisée des lattes solaires et la disposition de capteurs solaires sur la partie centrale dissimulés des regards, ceci permettant un apport conséquent en énergies renouvelables. La toiture sera revêtue du même bardage que les façades afin de renforcer la simplicité de la volumétrie.

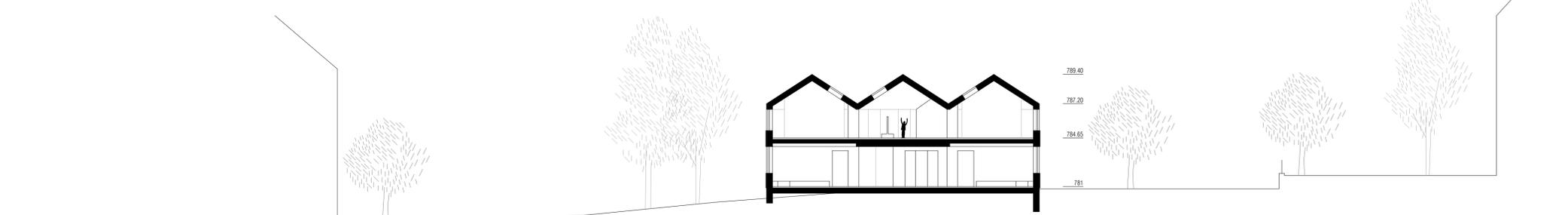
Concept général
Le projet s'inscrit au centre du parc, en préservant la relation axiale du grand collège et de la cité ouvrière. Il garantit, par sa position centrale, l'équilibre de la composition existante. La nouvelle école s'organise selon l'axe longitudinal, les salles de classes sont disposées latéralement et les espaces de jeux extérieurs dans les extrémités. Le parking existant est déplacé et les jardins potagers réorganisés ; ils seront mis à disposition des habitants du quartier et des écoliers. Le pavillon de l'école enfantine est démoli. La rue du Parc devient un chemin piétonnier, une allée de Platanes restera l'axe grand collège - cité ouvrière et office comme filtre avec le terrain de sport. La rue des Sources est l'axe de distribution principal, la circulation à vitesse réduite se fera en sens unique. La création d'une place à la hauteur du collège permet de distribuer les accès aux différents bâtiments scolaires et reçoit l'arrêt de bus. Le mur de soutènement existant est complété sur la longueur de la rue des Sources. Il forme, par des retraits, le nouvel escalier d'accès aux bâtiments scolaires ainsi que le parking. Le parking prend place de part et d'autre de la rue des Sources en maintenant les relations transversales piétonnières. Des Platanes son plantés sur le côté aval de la rue des Sources dans le but de renforcer l'axe longitudinal.

Organisation programme scolaire
Le bâtiment est composé de 3 volumes de dimensions égales collés les uns aux autres, il fait référence par ses toitures pignons aux serres à caractère industrielles rappelant ainsi le passer de Tavannes. Le volume central comprend les services et les circulations, les volumes extérieurs les salles de classes. L'épaisseur des volumes permet un éclairage optimal mais aussi un fractionnement aisé en enfilade des salles de l'EJC. Le bâtiment s'organise sur deux étages, avec un palier qui permet l'adaptation à la déclivité longitudinale, mais surtout permet de séparer de manière subtile les différentes fonctions. Un sous-sol partiel, recevant les locaux techniques, est placé en position centrale afin de faciliter la distribution des services. Deux porches forment les préaux couverts ils sont disposés dans le prolongement des volumes, petit clin d'œil au cinéma Royal de Tavannes. Un hall commun avec son grand escalier est le lieu de rencontre et de distribution des différentes fonctions.

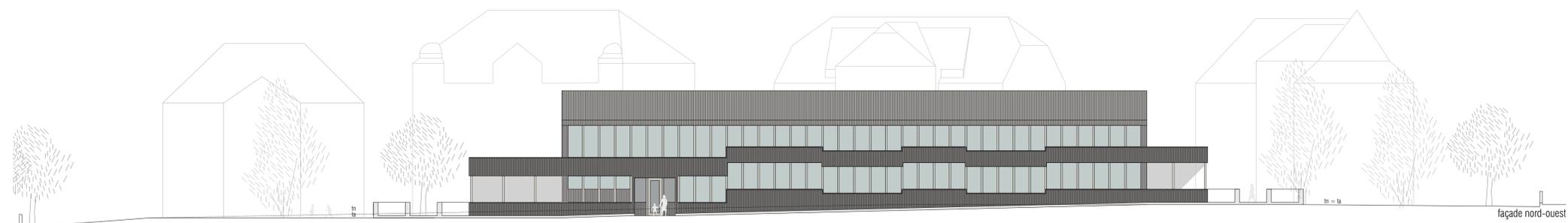
L'école à la journée continue
L'EJC prend place au rez de chaussée afin de faciliter l'accès (cuisine). Le hall reçoit le programme secondaire propre au personnel. Les appartements pour groupes sont disposés sur le palier avec comme élément central la cuisine et les vestiaires. Les accès aux appartements sont groupés afin de stimuler la cohésion sociale. Les vestiaires sont entièrement vitrés, permettant ainsi à la lumière de pénétrer jusque dans la circulation. L'accès à l'extérieur se fait de plain-pied par le porche.

L'école enfantine
L'EE se trouve sur le palier de l'étage : un grand escalier avec son éclairage zénithal permet un accès aisé et crée la liaison avec l'espace extérieur protégé. La généreuse zone de circulation reçoit les vestiaires, tel des lits, en distribuant également les sanitaires et les salles des maîtres. Les salles de classes manœuvrent fort référence à la maison, elles sont éclairées latéralement par un bandeau rythmé verticalement, les contrecourants officient comme tablettes ; de hauteur variable, ils offrent des possibilités d'utilisation multiples. Des tendres zénithales sur les zones vestiaires et les salles de classes complètent l'éclairage.

Parascolaire
Les deux salles dédiées aux activités parascolaires sont disposées sur le palier inférieur de l'étage ; un petit hall au sommet de l'escalier permet une séparation physique avec l'EE. Ces deux salles sont percées sur deux côtés afin d'accroître l'apport de lumière et d'offrir une relation visuelle longitudinale avec le parc.



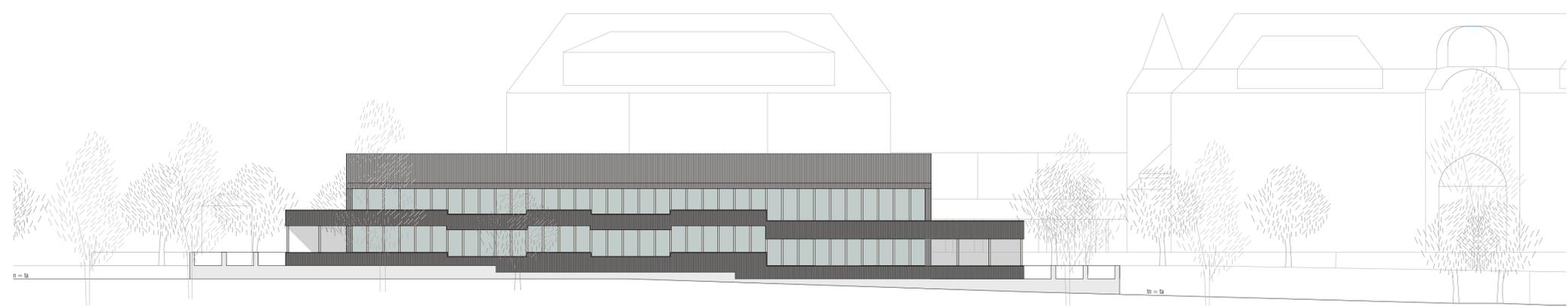
coupe A-A



façade nord-ouest



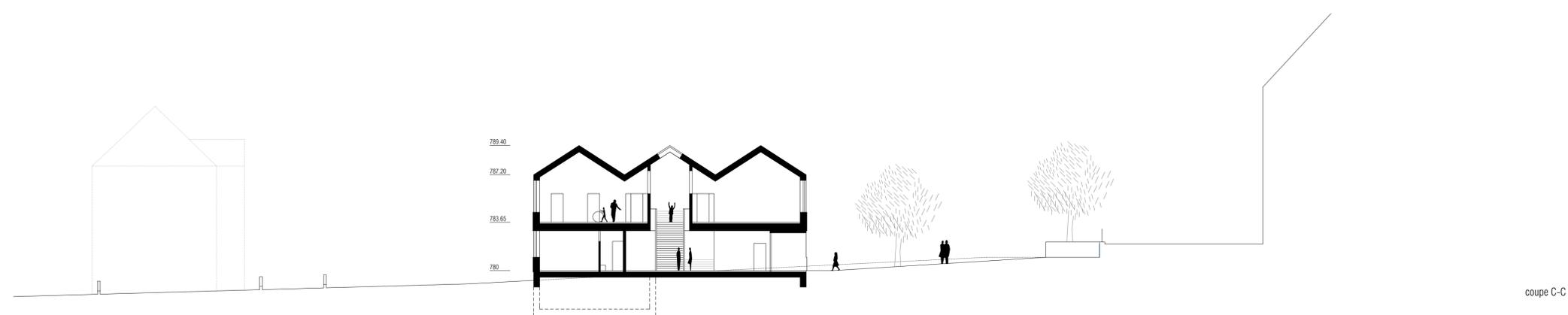
façade nord-est



façade sud-est



façade sud-ouest



coupe C-C

10 m

TIC-TAC-TOE



TIC-TAC-TOE
L'ESPACE POUR LE PROJET DE LA VILLE